Droit rural : comprendre et mettre en pratique les conditions juridiques, fiscales et sociales d'une diversification d'activités

PUBLIC CIBLE

- Agriculteurs souhaitant se diversifier : accueil à la ferme, agritourisme (gîte rural, camping à la ferme, restauration...), activité commerciale, prestations diverses.
- Porteurs de projets

OBJECTIFS

- Comprendre la diversification d'activités en tant qu'agriculteur et différencier avec la pluriactivité.
- Connaitre les caractéristiques des activités de diversification (accueil, agritourisme)
- Acquérir des notions de droit rural général
- Mieux comprendre le cadre juridique de la diversification agricole
- Se repérer dans la complexité liée au statut « éclaté » de l'agriculteur diversifié
- Mieux définir son projet de diversification

ENJEUX

Il s'agit de permettre au stagiaire de :
• Se repérer dans la réglementation générale de l'activité agricole
• Se repérer dans le cadre juridique de la diversification agricole
• Penser son activité/projet dans différents contextes (juridique, fiscal, social)
• Identifier les points de vigilance propres à son projet/activité dans chaque contexte
• Mettre en pratique les compétences acquises

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

À distance :
• définir votre projet et son cadre
• évaluer vos connaissance en droit rural
• appréhender une diversification d'activité sur votre ferme
• échange personnalisé avec une avocate spécialiste du droit rural.

Jour 1 : programme suceptible d'évoluer selon le profil et les projets des participants
• Introduction aux composantes du droit rural
• Les principales activités de diversification et leurs caractéristiques
• Les réseaux existants et leurs rôles
• Réglementations spécifiques aux activités agritouristiques ou pédagogiques (selon projets des stagiaires)
• La délimitation juridique des activités agricoles
• Les incidences de la mise en place d'activités de diversification au niveau juridique (civil)
• Mise en pratique

Jour 2 :
• La délimitation fiscale des activités agricoles
La fiscalité de la diversification agricole
La gestion des incidences fiscales de la diversification agricole
Mise en pratique
• La délimitation sociale des activités agricoles
Les incidences de la diversification au niveau social
Mise en pratique
• Récapitulatif des points de vigilance
• Bilan individuel ou collectif en fonction du temps disponible

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
FR CIVAM Occitanie

DURÉE : 2,5 jour(s)
DATE LIMITE : 31/03/2023

TARIFS

Adhérent	**532,50 €**
Non adhérent	**532,50 €**
Non agricole	**532,50 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Alexis Louapre
alexis.louapre@civam31.fr
FD CIVAM 31
6, rue du Portail - 31 220 Martres-Tolosane
www.civam31.fr

Infos et inscription :
https://www.civam31.fr/?DroitRuralEtDiversificationFondamentau

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel, distanciel

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
17/05/2023	31520 Haute-Garonne	- Alexis Louapre, Animateur du CIVAM31 spécialisé en agritourisme et circuits courts - Amel Bounaceur-Josset, avocate en droit rural, droit de l'ESS, diversification agricole
16/05/2023	31520 Haute-Garonne	- Alexis Louapre, Animateur du CIVAM31 spécialisé en agritourisme et circuits courts - Amel Bounaceur-Josset, avocate en droit rural, droit de l'ESS, diversification agricole

THÈMES

Création d\'activité / diversification
Gestion d\'entreprise
Accueil social
Accueil à la ferme
Accueil éducatif
Agritourisme
Accueil
Gestion

PARTENAIRES

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)